



Appel d'offres

N°020/13/BVMAC/DSI/03-25

Pour l'acquisition d'un Environnement de Test de restauration avec Licence VMWARE pour la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC)

Maître d'Ouvrage : BVMAC

TERMES DE REFERENCE



TABLE DES MATIERES

1. (CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET	3
1.1	Présentation de la BVMAC	3
1.2	2. Objectifs du projet	4
2. L 3.	DEFINITION DES TRAVAUX	
4. / 4.1.	METHODOLOGIE ET LIVRABLES	
4.2	2. Implémentation et test	6
4.3	3. Garantie	7
4.4	1. Support & Assistance utilisateur	7
5. <i>I</i>	MODALITES DE SOUMISSION	8
	. Constitution des offres	
4.2.	2. Structuration des offres	8
4.3.	3. Transmission des offres	8
	MODALITES DE TRAITEMENT DES OFFRES	
5.2.	2. Principaux critères éliminatoires	9
5.3.	3. Procédure de sélection du prestataire	10
	CONTENU DES OFFRES	
6.2.	2. Contenu de l'offre technique	10
6.3.	3. Contenu de l'offre financière	11
	IEXE 1	
Mo	ndèle de forme proposée pour l'Offre Technique	12

1. CONTEXTE ET JUSTIFICATION DU PROJET

1.1. Présentation de la BVMAC

La Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC), est investie, à titre exclusif, de la mission de service public d'organisation, d'animation et de gestion du Marché Financier Régionale. Elle assure les fonctions d'Entreprise de Marché.

Société de droit privé constituée sous la forme de « Société Anonyme », elle est soumise aux dispositions de l'Acte Uniforme relatif au Droit des Sociétés Commerciales et du Groupement d'Intérêt Economique et surtout aussi aux Règles du Marché Financier Régionale supervisé par son Régulateur, la COSUMAF.

La BVMAC se donne pour vision d'être la première source de financement des économies de la sous-région CEMAC. Elle se propose de mettre en œuvre les actions stratégiques qui vont lui permettre d'atteindre ses objectifs à travers l'accomplissement de ses principales missions qui sont :

- Organiser l'inscription et la cotation des valeurs ;
- Assurer la publication des cours ;
- Promouvoir le développement du Marché.

L'acquisition d'un nouveau serveur avec Licence VMWARE vise à répondre aux besoins croissants de la BVMAC en termes de capacité et de performance. Cette acquisition vise à tester et à renforcer la résilience de notre SI.

1.2. Objectifs du projet

Les objectifs à atteindre par l'acquisition d'un environnement de Test de restauration sont entre autres :

- Garantir que la BVMAC puisse accéder rapidement aux informations les plus récentes et les utiliser après panne.
- Permettre d'effectuer des tests de restauration de notre infrastructure de production
- Améliorer la résilience de notre SI
- Permettre d'évaluer la qualité et la précision de nos sauvegardes.

2. DEFINITION DES TRAVAUX

Les travaux incluent des tâches suivantes :

- Livraison du Serveur dans les locaux de la BVMAC
- Assemblage et Racking du Serveur dans l'emplacement indiqué par la BVMAC
- Installation, configuration et mise en réseau du Serveur VMWARE
- Définition et mise à disposition de la Documentation.
- Livraison des Clés de Licences VMWARE, SQL Server et Windows 2022
- Exécution des Clés de Licences dans l'environnement SQL Server 2019 et Windows 2022.

3. SPÉCIFICATIONS TECHNIQUES

Les spécifications techniques minimales de l'acquisition du serveur et des licences pour environnement VMWARE, SQL Server 2019 Standard Edition et Windows Server 2022.

	Dimension	2U
	Modèle Processeur	Intel Xeon Silver 4208 / 2,1GHz
Serveur	Nombre de Processeurs	2
	Total Cœurs	16
	Mémoire RAM	256 Go
	Taille Utile	2То

	Contrôleur de Disque	Smart Array P408i-a SR/2GB
	Réseau	4x1GB / 2x10GB
	Alimentation	2x500W
Licence 1	Produit	VMWARE
	Version	ESXI Host / vCenter 8
Licence 2	Produit	SQL Server
	Version	2019 Standard Edition
Licence 3	Produit	Windows Server
	Version	Version 2022

En supplément au spécification technique ci haut, le prestataire devra fournir :

- Un Switch KVM console rackables avec Ecran LCD de 19 Pouces
- Un onduleur managé rackable de 10kVA

Important

- Une priorité sera accordée aux soumissionnaires disposant du matériel sollicité dans son stock actif. Celui-ci devra par ailleurs présenter une garantie/support matériel de minimum 1 an.
- Les entreprises devront vérifier les éléments de détails du projet et apporteront toutes les modifications qu'elles jugeraient nécessaires pour la bonne réalisation des travaux. Ces modifications doivent être accompagnées d'une note explicative mettant en exergue leurs avantages pour la BVMAC.
- La Licence VMWARE doit correspondre au nombre CPU du serveur et comprendre toutes les fonctionnalités.
- L'entreprise nous fournira les licences ILO pour le serveur HPE.

- L'entreprise aura à charge d'installer et d'intégrer l'ensemble des composants dont il a la charge.

4. METHODOLOGIE ET LIVRABLES

A chaque étape de l'avancée du projet, le prestataire fournira un livrable sous forme d'un rapport.

4.1. Méthodologie et planification

Le prestataire devra rendre un plan de projet dans lequel :

- Les activités du projet sont bien identifiées et définies ;
- Les objectifs à atteindre et les indicateurs de performance sont identifiés et définis;
- Les prérequis organisationnels et techniques sont précisés et détaillés ;
- Les risques de dysfonctionnement liés au projet sont identifiés et leur gravité évaluée;
- Le calendrier de mise en œuvre est défini et les étapes de contrôle bien identifiées.

4.2. Implémentation et test

Avant toute réception des installations, il est procédé, en présence du Maître d'ouvrage ou de son représentant, de l'installateur, aux essais et contrôles de bon fonctionnement des implémentations suivant les descriptions et les procédures détaillées de ce présent cahier des charges, notamment :

- les essais de fonctionnement ;
- les essais d'efficacité des installations par mise en œuvre ;

Les résultats des essais seront consignés dans un rapport d'essais joint au procèsverbal de réception. La fourniture des matériels, appareils de vérification nécessaires pour exécuter les essais de l'installation sont à la charge du titulaire du marché.

4.3. Garantie

Toutes les installations et les équipements fournis, ainsi que la main d'œuvre et les déplacements du prestataire devront être garantis par ce dernier pour une durée d'au moins un (01) an à compter de la date de livraison définitive de la prestation.

En guise de garantie de la bonne exécution du marché et du recouvrement des sommes dont le prestataire serait reconnu débiteur au titre du marché, une retenue de **15**% du montant du marché sera opérée par la BVMAC pendant toute la période de garantie.

Néanmoins, le prestataire aura la faculté de solliciter une avance au début de la prestation, à condition de souscrire à un cautionnement auprès d'une banque ou d'une compagnie d'assurance garantissant l'exécution de la prestation à due concurrence de l'avance versée par le Maître d'ouvrage. Le taux de cette avance sera défini d'accord parties.

4.4. Support & Assistance utilisateur

Afin de garantir une appropriation totale du système par les utilisateurs, le prestataire devra assurer un support fonctionnel et technique.

Le support pourrait inclure :

- Résolution d'incident,
- Correctifs,
- Mises à jour,
- La mise en service et de contrôle des installations en fin de travaux,
- La formation des utilisateurs avec partage de documentation formation.
- Le suivi de l'installation pendant la période de garantie.

5. MODALITES DE SOUMISSION

4.1. Constitution des offres

Les offres doivent être rédigées en français.

Le dossier doit être constitué de 03 documents distincts, à savoir :

- Le Dossier administratif
- L'Offre Technique
- L'Offre Financière

4.2. Structuration des offres

Les offres devront respecter une structuration minimale de forme bien précise. La structuration souhaitée par la BVMAC pour l'offre technique est partagée en **Annexe 1**

Le prestataire pourra au besoin augmenter des rubriques mais dans une structuration logique et correcte

Important

- L'Offre Financière
 - L'offre financière devra être la plus précise possible
 - Un niveau de granularité le plus bas sera exigé concernant les tarifs des différentes rubriques présentées dans l'offre financière.
- L'Offre Technique
 - L'offre technique devra être la plus précise possible
 - Les documents référents de l'offre doivent être lisible et de bonne qualité.
- Le Dossier administratif
 - Les documents référents de l'offre doivent être lisible et de bonne qualité
 - Un respect scrupuleux des besoins en documents administratif sera très apprécié.

4.3. Transmission des offres

Les offres doivent être transmises au plus tard le 07 avril 2025 sous pli fermé au secrétariat de la BVMAC avec le cachet du prestataire et la seule et unique mention suivante : Pour l'acquisition d'un Environnement de Test de restauration avec Licence VMWARE pour la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC) et par mail à l'adresse

électronique <u>bvmac@bvmac.cm</u> avec pour objet : Pour l'acquisition d'un Environnement de Test de restauration avec Licence VMWARE pour la Bourse des Valeurs Mobilières de l'Afrique Centrale (BVMAC)

Les soumissionnaires restent tenus par leurs offres pendant une période **de quatre-vingt-dix** (90) jours à compter de la date de l'ouverture des offres. La BVMAC se réserve le droit de ne pas donner suite à la présente demande de consultation, s'il n'a pas obtenu de soumission qui lui paraisse acceptable ou pour toute autre raison.

Dans les circonstances exceptionnelles, la BVMAC peut solliciter le consentement des consultants à une prolongation du délai de validité.

5. MODALITES DE TRAITEMENT DES OFFRES

5.1. Critères d'évaluation

Les critères de sélection des offres pour la réalisation du chantier de la BVMAC sont présentés dans le tableau ci-après :

CRITERES					
1. Offre technique					
1.1.	Compréhension générale du cahier de charges				
1.2.	Méthodologie & Consistance de l'offre				
1.3.	Qualité Équipe Projet (CV, Expérience, réalisations)				
1.4.	Expérience prouvée dans des missions analogues				
1.5.	Délais d'exécution				
1.6.	Support et assistance utilisateur				
2. Ora	l de présentation/démonstration de l'offre				
3. Offre financière					

N.B : Les prestataires devront être en mesure de venir faire une présentation démonstration de leur offre au siège de la BVMAC.

5.2. Principaux critères éliminatoires

Les offres répondant à un des éléments ci-dessous seront tout simplement rejetées :

- Dossier administratif ou technique incomplet ou non-conforme;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;

- Offre technique ou financière incomplète.
- Une note inférieure à 20% sur la partie offre technique sera considéré comme éliminatoire et l'offre financière dudit prestataire ne fera pas l'objet d'une consultation.

5.3. Procédure de sélection du prestataire

La sélection du prestataire devant réaliser le projet se fera suivant les étapes ci-après :

<u>Étape 0</u>: Lancement des demandes de consultation. Elle consiste à faire parvenir le cahier de charges aux différents prestataires présélectionnés.

Étape 1 : Réception. Elle consiste à réceptionner les offres transmises par les prestataires.

<u>Étape 2</u>: <u>Évaluation</u>: Elle consiste à attribuer une note aux offres reçues selon les critères définis au paragraphe **6.1**.

Étape 3 : Délibération et Sélection : Elle consiste à débattre en comité interne BVMAC et choisir une offre. La présentation du prestataire sera demandée à cette étape.

<u>Étape 4</u> : Contractualisation : Elle consiste à élaborer et signer le contrat avec le prestataire sélectionné.

6. CONTENU DES OFFRES

6.1. Constitution du dossier Administratif

- Registre du commerce;
- Carte de contribuable;
- Attestation de non-faillite;
- Attestation de domiciliation bancaire;
- Plan de localisation;
- Attestation de non-redevance;
- Attestation de soumission à l'organisme de sécurité sociale de l'état de la CEMAC.

6.2. Contenu de l'offre technique

- Compréhension du besoin de la BVMAC;
- Références du prestataire;

- CV des consultants devant intervenir sur le projet;
- Méthodologie de mise en œuvre et charge de travail;
- Caractéristiques techniques de la solution proposée;
- Planning des travaux.

6.3. Contenu de l'offre financière

- Détail du montant de la prestation pour toutes les composantes du projet;
- Détails du montant estimatif des charges récurrentes annuelles de maintenance ;
- Détails du montant d'autres frais éventuels;
- Modalités de paiement.

ANNEXE 1

Modèle de forme proposée pour l'Offre Technique

1. Page de garde

- Titre de l'offre : Indiquer clairement le titre du projet.
- **Nom de l'entreprise** : Mentionner l'entreprise soumissionnaire.
- Coordonnées : Adresse, téléphone, e-mail.
- Date: La date de soumission de l'offre.
- **Référence** : Numéro de l'appel d'offres, référence du projet.

2. Sommaire / Table des matières

• Présenter un aperçu des sections de l'offre technique avec des numéros de page pour faciliter la navigation.

3. Présentation de l'entreprise

- **Historique de l'entreprise** : Brève présentation de l'entreprise, sa mission, son expérience et ses domaines d'expertise.
- **Organigramme**: Description des équipes affectées au projet, avec les noms et rôles des responsables.
- Références clients : Exemples de projets similaires réalisés avec succès.

4. Objectifs du projet et compréhension des besoins

- **Présentation des objectifs du projet** : Résumer les objectifs et les attentes du client (ex. : rénovation d'un bâtiment, installation d'un système informatique, etc.).
- **Analyse des besoins**: Expliquer comment vous avez compris les besoins techniques du client et comment vous allez y répondre.

5. Méthodologie et approche technique

- **Description des solutions proposées** : Détaillez les solutions techniques que vous proposez pour répondre aux besoins du projet. Par exemple :
 - Les équipements ou technologies utilisés.
 - Les méthodes de travail (par exemple, méthodologie agile pour un projet informatique).
 - Les processus de conception, de développement ou de réalisation.
- **Planification et délais** : Présentez les étapes clés du projet et le calendrier proposé. Inclure une description des jalons importants et des délais associés.
- Ressources humaines et matérielles : Liste des ressources allouées au projet, y compris les qualifications du personnel et l'équipement nécessaire.

6. Plan de gestion des risques

- **Identification des risques** : Listez les risques associés au projet (retards, défis techniques, contraintes financières).
- Plan de mitigation des risques : Expliquez les mesures prises pour minimiser ces risques et comment ils seront gérés pendant la durée du projet.

7. Conformité aux normes et exigences réglementaires

- **Respect des normes** : Détailler les normes de sécurité, environnementales et autres réglementations pertinentes que vous respecterez.
- **Certifications et accréditations**: Mentionnez toutes les certifications nécessaires, par exemple ISO, certification environnementale, etc.

8. Suivi et contrôle qualité

- Méthodes de contrôle qualité: Décrire les procédures mises en place pour garantir la qualité du travail réalisé, y compris les tests, vérifications et contrôles à chaque étape du projet.
- **Suivi de l'avancement du projet** : Présenter la manière dont vous suivrez l'avancement du projet (rapports réguliers, réunions de suivi, etc.).

9. Maintenance et support (si applicable)

- Maintenance après projet : Détails des services de maintenance proposés après la fin du projet (si applicable), y compris la durée de la garantie, les services de support technique, etc.
- Plan de support : Décrire les processus de prise en charge des incidents et de maintenance continue.

12. Annexes

- **Documents techniques supplémentaires** : Plans, schémas, études de faisabilité, certifications, études préalables, etc.
- **CV des membres clés de l'équipe** : Présentation détaillée des qualifications et expériences des personnes chargées de la mise en œuvre du projet.
- Références: Listes des clients précédents ou d'autres projets similaires.